

© International Baccalaureate Organization 2021

All rights reserved. No part of this product may be reproduced in any form or by any electronic or mechanical means, including information storage and retrieval systems, without the prior written permission from the IB. Additionally, the license tied with this product prohibits use of any selected files or extracts from this product. Use by third parties, including but not limited to publishers, private teachers, tutoring or study services, preparatory schools, vendors operating curriculum mapping services or teacher resource digital platforms and app developers, whether fee-covered or not, is prohibited and is a criminal offense.

More information on how to request written permission in the form of a license can be obtained from https://ibo.org/become-an-ib-school/ib-publishing/licensing/applying-for-a-license/.

© Organisation du Baccalauréat International 2021

Tous droits réservés. Aucune partie de ce produit ne peut être reproduite sous quelque forme ni par quelque moyen que ce soit, électronique ou mécanique, y compris des systèmes de stockage et de récupération d'informations, sans l'autorisation écrite préalable de l'IB. De plus, la licence associée à ce produit interdit toute utilisation de tout fichier ou extrait sélectionné dans ce produit. L'utilisation par des tiers, y compris, sans toutefois s'y limiter, des éditeurs, des professeurs particuliers, des services de tutorat ou d'aide aux études, des établissements de préparation à l'enseignement supérieur, des fournisseurs de services de planification des programmes d'études, des gestionnaires de plateformes pédagogiques en ligne, et des développeurs d'applications, moyennant paiement ou non, est interdite et constitue une infraction pénale.

Pour plus d'informations sur la procédure à suivre pour obtenir une autorisation écrite sous la forme d'une licence, rendez-vous à l'adresse https://ibo.org/become-an-ib-school/ib-publishing/licensing/applying-for-a-license/.

© Organización del Bachillerato Internacional, 2021

Todos los derechos reservados. No se podrá reproducir ninguna parte de este producto de ninguna forma ni por ningún medio electrónico o mecánico, incluidos los sistemas de almacenamiento y recuperación de información, sin la previa autorización por escrito del IB. Además, la licencia vinculada a este producto prohíbe el uso de todo archivo o fragmento seleccionado de este producto. El uso por parte de terceros —lo que incluye, a título enunciativo, editoriales, profesores particulares, servicios de apoyo académico o ayuda para el estudio, colegios preparatorios, desarrolladores de aplicaciones y entidades que presten servicios de planificación curricular u ofrezcan recursos para docentes mediante plataformas digitales—, ya sea incluido en tasas o no, está prohibido y constituye un delito.

En este enlace encontrará más información sobre cómo solicitar una autorización por escrito en forma de licencia: https://ibo.org/become-an-ib-school/ib-publishing/licensing/applying-for-a-license/.





French A: language and literature – Standard level – Paper 1 Français A: langue et littérature – Niveau moyen – Épreuve 1 Francés A: Lengua y Literatura – Nivel Medio – Prueba 1

Thursday 28 October 2021 (afternoon) Jeudi 28 octobre 2021 (après-midi) Jueves 28 de octubre de 2021 (tarde)

1 h 15 m

Instructions to candidates

- Do not open this examination paper until instructed to do so.
- Write a guided analysis of text 1 or text 2.
- Use the guiding question or propose an alternative technical or formal aspect of the text to focus your analysis.
- The maximum mark for this examination paper is [20 marks].

Instructions destinées aux candidats

- N'ouvrez pas cette épreuve avant d'y être autorisé(e).
- Rédigez une analyse dirigée du texte 1 ou du texte 2.
- Utilisez la question d'orientation ou proposez une autre manière d'aborder le texte en choisissant un aspect technique ou formel sur lequel concentrer votre analyse.
- Le nombre maximum de points pour cette épreuve d'examen est de [20 points].

Instrucciones para los alumnos

- No abra esta prueba hasta que se lo autoricen.
- Escriba un análisis guiado del texto 1 o del texto 2.
- Utilice la pregunta de orientación o proponga otro aspecto técnico o formal del texto en el que centrar su análisis.
- La puntuación máxima para esta prueba de examen es [20 puntos].



-2- 8821-2020

Rédigez une analyse dirigée d'un des textes suivants.

1.

Appel à signer une pétition nationale, lancé par la Fondation 30 Millions d'Amis, association vouée à la défense et à la protection des animaux.



La Fondation 30 Millions d'Amis lance une mobilisation nationale contre l'euthanasie d'animaux abandonnés

17.06.2020 Mise à jour le 30.06.2020



« En France, la peine de mort n'existe plus, sauf pour les innocents ! Chaque année, des milliers d'animaux abandonnés sont euthanasiés ». Avec sa nouvelle campagne choc contre l'abandon, la Fondation 30 Millions d'Amis combat ce fléau et dénonce les comportements qui l'amplifient. Elle lance une grande pétition nationale afin de mettre en œuvre 10 propositions concrètes pour que cesse enfin cette tragédie.

L'abandon peut conduire à la mort. Si l'euthanasie reste l'exception pour les animaux abandonnés, leur mise à mort est toutefois prévue, sous conditions, par l'article L211-25 du Code Rural.

10 Pour éviter cette tragédie, la Fondation 30 Millions d'Amis propose de s'attaquer directement aux causes de l'abandon. « Chaque abandon est, dans la majorité des cas, la résultante d'une mauvaise acquisition ou d'un acte irréfléchi », analyse

Reha Hutin, Présidente de la Fondation 30 Millions d'Amis. Ainsi, réduire le nombre d'animaux qui finissent en fourrière – et par voie de conséquence, le nombre d'euthanasies – passerait inévitablement par une lutte efficace contre les procédés qui favorisent ces acquisitions irréfléchies. En particulier, la vente d'animaux de compagnie dans les animaleries et par petites annonces.

Lutte contre l'abandon : les mesures concrètes de la Fondation 30 Millions d'Amis

Interdire la vente d'animaux dans les animaleries en France est pourtant à notre portée, en suivant notamment l'exemple de la Californie, où ces établissements proposent uniquement des animaux issus des refuges, bannissant de facto ceux qui sortent de fermes-usines. Prohiber la vente d'animaux par petites annonces éviterait également un grand nombre d'achats irréfléchis, conclus avec un simple "clic". En outre, rendre obligatoire la stérilisation des chats constituerait une solution particulièrement efficace, non seulement contre la prolifération des félins errants mais aussi pour éviter de trop nombreuses portées de chatons dans les foyers français, facilement "donnés" à des personnes qui n'auront, par la suite, aucun scrupule à s'en débarrasser. Pour rappel, un seul couple de chats non stérilisés peut engendrer une descendance de plus de 20 000 individus en 4 ans.

Agir ensemble : 1 hashtag = 1 signature

« L'année dernière, la Fondation 30 Millions d'Amis pointait du doigt le triste record détenu par la France - celui du nombre d'abandons en Europe - à travers une vaste campagne de sensibilisation qui avait provoqué un sursaut parlementaire, rappelle Reha Hutin. Alors que 240 députés et sénateurs promettaient une proposition de loi "pour en finir avec les abandons d'animaux", nous faisions parvenir dans la foulée à chacun d'entre eux nos 10 pistes législatives contre ce fléau. Ces propositions concrètes doivent être, une bonne fois pour toutes, entendues et appliquées! Nous en avons le devoir, vis-à-vis des milliers de victimes innocentes qui entrent en 40 fourrière pour ne jamais en sortir. » Pour obtenir un engagement concret de la part de Didier Guillaume* afin de mettre en œuvre ces 10 propositions contre l'abandon, la Fondation 30 Millions d'Amis a lancé une pétition nationale à l'attention du ministre de l'Agriculture, en charge de ce dossier. Il s'agit de la toute 1ère pétition que l'on peut aussi signer avec un hashtag (#NONALABANDON) sur les réseaux sociaux, via un dispositif mis en place sur le site www.nonalabandon.com. Alors, à vos claviers et stylos!



^{*} Didier Guillaume : ministre français de l'Agriculture et de l'Alimentation

De quelle manière la combinaison des éléments stylistiques visuels et écrits cherche-t-elle à convaincre les lecteurs de signer la pétition ?

Article du quotidien libanais francophone *L'Orient-Le Jour* sur les résultats du concours qu'il a organisé « Le village préféré des Libanais ».

LE VILLAGE PRÉFÉRÉ DES LIBANAIS - 2019

Et le village préféré des Libanais est... Qobeyat!



Qobeyat célébrant sa victoire

CONCOURS

OLJ 29/07/2019

Le Akkar* est de nouveau à l'honneur, pour la quatrième édition de notre concours <u>« Le village préféré des Libanais »</u>. Avec une large avance sur ses concurrents, c'est en effet Qobeyat qui a décroché le titre. Après la victoire de Akkar el-Atika (2016), cette région a, une nouvelle fois, montré son extraordinaire capacité de mobilisation quand il s'agissait de porter un de ses villages. Lors des deuxième et troisième éditions, en 2017 et 2018, le Akkar n'était pas représenté et la victoire est allée à Sir el-Denniyé (2017), également au Liban-Nord, puis à Bkassine (2018), dans la région de Jezzine. « Nous étions convaincus, au fond de nous-mêmes, que Qobeyat allait l'emporter, car nous avons travaillé du matin au soir durant plusieurs semaines », a déclaré, hier soir, Laurette Daher, membre du conseil municipal.

10 (Reportage : Élu « village préféré des Libanais » 2019, Qobeyat exulte)

À la fermeture des opérations de vote, hier à minuit, les résultats étaient les suivants : 114 903 votes ont été enregistrés.

Qobeyat: 55,3 % des voix Barouk: 27,2 % des voix Bécharré: 4,6 % des voix Baskinta: 3,6 % des voix Hebbariyé: 2,3 % des voix

Amchit: 2,2 % des voix

15

Cana et Ghazir, à égalité : 1,3 % des voix chacun

- 5 - 8821-2020

20 Machghara: 1,2 % des voix Hermel: 1,1 % des voix

25

Cette année, votre mobilisation pour ce concours qui célèbre les villages libanais a été particulièrement remarquable : vous avez été deux fois plus nombreux que l'année dernière à voter. Nous vous remercions pour votre engagement pour ces villages qui composent le riche tissu du Liban.

Nous ne vous cacherons pas, néanmoins, que la fête a été un peu gâchée par deux opérations de fraude dans le vote. La première opération de fraude consistait en l'utilisation de diverses applications permettant de générer des numéros de téléphone aux États-Unis et au Canada. La deuxième opération, autrement plus sophistiquée, consistait en un contournement de notre processus d'authentification par code envoyé par SMS en soumettant le vote frauduleux via d'autres pages du site de L'Orient-Le Jour n'ayant rien à voir avec le processus et n'étant pas corrélées au mécanisme de vote pour le concours. Ce qui a abouti à des votes non corrélés à des numéros valides. Face à ces deux opérations, détectées grâce à notre développeur WhiteBeard, nous avons été contraints, pour préserver l'équité de notre concours, d'annuler les votes frauduleux ainsi repérés. Nous avons également noté que les occurrences des piratages étaient reliées à une explosion des voix en faveur de Barouk, dont la municipalité a été informée à la fois des fraudes et de l'annulation des votes frauduleux.

(Relire ici, notre reportage: Qobeyat, et l'air pur à pleins poumons)

Une municipalité dont nous tenons à souligner qu'elle a montré un engagement exemplaire 40 dans ce concours et dont nous savons que nombre d'administrés ont voté en toute honnêteté pour leur village. Des votants honnêtes lésés par les fraudeurs.

Dans un communiqué, la municipalité de Barouk a souligné qu'elle exprimait des réserves quant à l'issue du vote, tout en saluant le vainqueur et en appelant à ce que les prochains concours de ce type soient « mieux organisés et plus disciplinés ».

Dans la course contre les fraudeurs, ces derniers ont effectivement pu avoir, à certains moments, un temps d'avance sur nous cette année. Nous en prenons acte pour les prochaines éditions.

Nous tenons aussi à remercier, et saluer, tous ceux qui ont lu nos reportages et voté ainsi que chacune des dix municipalités qui a bien voulu participer à cette 4e édition du « Village préféré des Libanais », un concours en partenariat avec Fransabank. Un concours gratuit, dont le gagnant reçoit un trophée, et visant à porter haut la richesse et la diversité des villages libanais.

* Akkar : district administratif au nord du Liban

Comment dans cet article les particularités stylistiques de l'image et celles du texte visentelles à la fois à célébrer et à réprimander ?

Avertisse	ment
Les texte	s utilisés dans les évaluations de langue de l'IB sont extraits de sources authentiques issues de tierces es avis qui y sont exprimés appartiennent à leurs auteurs individuels et ne reflètent pas nécessairement ceux
Référence	es:
1.	30millionsdamis, 2020. <i>La Fondation 30 Millions d'Amis lance une mobilisation nationale contre l'euthanasie d'animaux abandonnés.</i> https://www.30millionsdamis.fr/actualites/article/19398-la-fondation-30-millions-damis-lance-une-mobilisation-nationale-contre-leuthanasie-danimaux/ [consulté le 17 novembre 2020]. Source adaptée.
2.	Et le village préféré des Libanais est Qobeyat », publié le 29 juillet 2019, dans L'Orient-Le Jour, https://www.lorientlejour.com/article/1180758/et-le-village-prefere-des-libanais-est-qobeyathtml ©Archives L'Orient-Le Jour, 29 juillet 2019 avec les remerciements.
	Toujours en mouvement